

# COMMUNIQUÉ

## LE CABINET AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE LA CAISSE DES DÉPÔTS DANS LE CADRE DES NÉGOCIATIONS EXCLUSIVES AVEC TIKEHAU CAPITAL EN VUE DE L'OUVERTURE DU CAPITAL D'EGIS

Private Equity Droit du travail et de la protection sociale Droit public et commande publique Droit de l'environnement Droit fiscal Private Clients Droit européen Immobilier et Construction Corporate - M&A | 27/09/21 | Vincent Brenot Philippe Lorentz Anaïs Qureshi Julien Wagmann François Richard Ruben Grouchka Elie Bétard

Le cabinet August Debouzy conseille la Caisse des Dépôts dans le cadre des négociations exclusives en cours avec Tikehau Capital. Le groupe de gestion d'actifs alternatifs a remis une offre ferme en vue de l'acquisition d'une participation de 42% dans sa filiale Egis, spécialiste de l'ingénierie, de la construction et des services à la mobilité.

Premier ingénieur français et filiale de la Caisse des Dépôts, Egis crée et exploite des infrastructures et bâtiments intelligents afin répondre aux enjeux climatiques, en permettant un aménagement du territoire plus équilibré et résilient. Cette entrée au capital de Tikehau Capital représenterait une étape majeure dans le développement d'Egis qui ambitionne d'être l'un des acteurs de référence des infrastructures intelligentes et durables.

L'opération envisagée a pour vocation d'accélérer la croissance d'Egis avec un objectif de doublement de son chiffre d'affaires d'ici cinq ans et de renforcement de son ancrage international. Il s'inscrit dans la stratégie d'investissement du fonds de Tikehau Capital dédié à la transition énergétique, *T2 Energy Transition*, qui accompagne des entreprises européennes contribuant à la transition vers une économie bas carbone. Tikehau Capital a été sélectionné, dans le cadre d'un processus d'enchères compétitives.

A l'issue de l'opération envisagée, Tikehau Capital détiendrait 40% à 44% du capital d'Egis, la Caisse des Dépôts en conserverait 34% aux côtés des cadres partenaires et des salariés. La Caisse des Dépôts continuera pour sa part d'accompagner dans la durée Egis aux côtés, le cas échéant, de Tikehau Capital et des cadres partenaires et salariés, avec une participation active à la gouvernance de la société.

L'acceptation de l'offre de Tikehau Capital interviendrait, le cas échéant, à l'issue de la procédure d'information / consultation des instances représentatives du personnel du groupe Egis. L'opération envisagée pourrait quant à elle être réalisée d'ici la fin de l'année 2021, sous réserve de l'approbation des autorités administratives et réglementaires compétentes.

Le cabinet August Debouzy accompagne la Caisse des Dépôts dans le cadre de cette opération. L'équipe est composée, sur les aspects corporate, de Julien Wagmann (Associé), Ruben Grouchka et François Richard (Avocats), sur les aspects de droit public et réglementaire, de Vincent Brenot (Associé) et Emmanuel Weicheldinger (Avocat), sur les aspects de droit social, Anaïs Qureshi (Associée) ainsi que sur les aspects fiscaux, Philippe Lorentz (Associé) et Elie Bétard (Avocat).

